



VIDÉO

IL ÉTAIT UNE FOIS LOUIS XVI

➔ Voir la vidéo

Laissez-moi vous raconter la vie de Louis XVI, dernier roi de France de l'Ancien Régime.

Louis XVI naît le 23 août 1754 au château de Versailles. Troisième petit-fils du roi Louis XV, il n'est pas destiné à devenir roi de France. Mais, après la mort de son père et de son frère aîné, il devient officiellement l'héritier du trône : on l'appelle alors le Dauphin. Il reçoit une éducation de grande qualité conduite par le duc de La Vauguyon, gouverneur des enfants de France, et centrée sur les valeurs de piété, justice, bonté et fermeté. Malgré ces enseignements, le jeune prince timide et discret n'est pas réellement préparé à régner sur la France.

A presque 16 ans, il épouse Marie-Antoinette, une archiduchesse autrichienne, afin de conclure une alliance politique entre leurs deux pays. Les festivités durent 15 jours ! Des bals masqués et des spectacles sont organisés à Versailles, de même que des feux d'artifices, tirés depuis les jardins du château.

De cette union, naissent 4 enfants : 2 filles et 2 garçons.

A la mort de son grand-père Louis XV en 1774, Louis devient roi de France. Il a alors 20 ans et est sacré l'année suivante dans la cathédrale de Reims comme tous ses prédécesseurs.

Louis XVI se repose beaucoup sur ses ministres pour gérer le pays et se consacre davantage à ses passions : la chasse, la chimie, ou encore la géographie.

Il charge d'ailleurs le comte Jean-François de La Pérouse de réaliser une expédition très risquée dans l'Océan Pacifique, alors presque inconnu des Français. L'explorateur voyage pendant plusieurs années et fait par exemple escale aux îles Sandwich. Non, pas le sandwich que l'on mange au déjeuner ! Les « îles Sandwich » est le nom que l'on donnait aux îles de l'archipel d'Hawaï au XVIII^{ème} siècle ! Sous le règne de Louis XVI, on tente aussi de nouvelles expériences. Le premier vol en montgolfière se déroule en 1783 sous les yeux ébahis de la Cour. Mais figurez-vous que ce ne sont pas des courtisans qui prennent place à bord du ballon, mais un coq, un canard et un mouton ! En effet, c'est la première fois que l'on volait dans le ciel, les frères Montgolfier ne voulaient donc pas prendre de risques !

Cependant, le royaume est en crise, plombé par les dettes malgré de lourds impôts pesant sur le peuple. De plus, Marie-Antoinette n'a pas très bonne réputation et est accusée de ruiner le royaume en tissus et parures précieuses. Le peuple commence alors à se révolter, porté par les idées du mouvement des Lumières autour des notions de liberté et d'égalité. Cette nouvelle manière de penser apparaît au XVIII^{ème} siècle, notamment grâce aux célèbres philosophes Voltaire, Rousseau et Diderot, qui considèrent que



le roi ne peut plus être le seul à diriger la France.

Pour essayer de calmer la colère du peuple, Louis XVI convoque les Etats généraux qui se réunissent à partir du 5 mai 1789 à Versailles. Sont ainsi rassemblés les représentants des trois ordres de la société : le clergé, la noblesse, et le tiers état. Il y a en tout près de 1200 députés ! Néanmoins, ils n'arrivent pas à se mettre d'accord avec le roi. Louis XVI veut conserver son rôle de monarque absolu et ses privilèges alors que les députés voudraient qu'il dirige en concertation avec une assemblée.

Les Etats généraux sont donc un échec et le 17 juin, les députés du tiers état, largement majoritaires, se proclament Assemblée nationale et affirment la souveraineté nationale. Trois jours plus tard, réunis dans la salle du Jeu de paume, à l'extérieur du château, ils prononcent le serment de ne pas en sortir avant d'avoir rédigé une Constitution, c'est-à-dire un texte qui régleme l'exercice du pouvoir. Le 14 juillet 1789, le peuple entre dans la prison de la Bastille pour récupérer des armes, marquant ainsi une étape cruciale de la Révolution française.

Dans la nuit du 4 août 1789, les députés votent l'abolition des privilèges de la noblesse et rédigent, le 26, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, un texte qui a encore une grande importance aujourd'hui !

Seulement, Louis XVI n'accepte pas ces décisions. La famille royale est donc amenée de force à Paris et contrainte de résider dans le palais des Tuileries, en face du palais du Louvre.

Pour échapper aux révolutionnaires, Louis XVI et sa famille tentent de s'enfuir. Déguisés pour passer inaperçus, ils quittent les Tuileries en carrosse dans la nuit du 20 au 21 juin 1791. Ils sont reconnus puis arrêtés dans le village de Varennes, dans l'est de la France. Après cette arrestation, la famille est reconduite à Paris où elle est retenue au palais des Tuileries avant d'être enfermée, un an plus tard, dans la prison du Temple.

Le tribunal révolutionnaire organise le procès de Louis XVI et le condamne à mort. Il est guillotiné le 21 janvier 1793 sur la place de la Révolution, actuelle place de la Concorde, à Paris. Marie-Antoinette subit le même sort le 16 octobre.

Louis XVI est ainsi le dernier souverain à avoir régné au château de Versailles.